



COMMUNIQUE DE PRESSE

**FRANCE RELANCE : BARBARA POMPILI,
BRUNO LE MAIRE ET ALAIN GRISET
ANNONCENT LES LAUREATS DE L'APPEL A
PROJETS « ENTREPRISES ENGAGEES POUR
LA TRANSITION ECOLOGIQUE »**

Le 17/05/2021

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie des Finances et de la Relance, et Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, dévoilent les résultats de l'appel à projets « Entreprises engagées pour la transition écologique » à destination des petites et moyennes entreprises (PME), dans le cadre de France Relance. Grâce à cet appel à projets, 134 entreprises lauréates bénéficient d'un accompagnement pour la commercialisation de produits et solutions innovants, favorables à l'environnement. Face à son succès, Barbara Pompili annonce une augmentation du budget de l'appel à projets « entreprises engagées pour la transition écologique ».

134 entreprises accompagnées pour diffuser leurs solutions pour l'environnement

Les petites et moyennes entreprises lauréates de cet appel à projets disposent d'une enveloppe forfaitaire de 100 000 euros, soit 13,4 millions d'euros au total, sous forme de subventions afin de soutenir les dépenses nécessaires à l'industrialisation et à la mise sur le marché de l'offre innovante : conception et mise en place du processus de fabrication, investissements permettant l'industrialisation, préparation de la levée de fonds, commercialisation de la solution.

Cette aide intervient à une étape déterminante où il est parfois délicat pour les entreprises de réunir les ressources nécessaires à un déploiement à grande échelle de leurs solutions, une fois la phase de développement terminée.

Les deux tiers des entreprises lauréates sont financés pour la première fois par l'ADEME, opérateur de ce dispositif. Cet indicateur valide la pertinence du dispositif pour toucher de nouveaux acteurs, mais également assurer une continuité de l'accompagnement de l'Agence auprès d'entreprises soutenues au stade de développement de leurs solutions.

Les entreprises lauréates sont basées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les projets lauréats visent principalement les secteurs du **bâtiment**, des **transports et de la mobilité** ainsi que l'**économie circulaire**, mais également les **énergies renouvelables**, la **gestion de l'eau**, l'**agriculture** et l'**industrie éco-efficientes**.

La ministre de la Transition écologique s'est félicitée du succès de cet appel à projets, dans un contexte où plus de 300 nouveaux projets ont été reçus en avril 2021 et sont encore en cours d'instruction. Pour répondre à ce succès et accompagner davantage de projets innovants, Barbara Pompili a annoncé que le budget de l'appel à projets serait augmenté de 50% soit 8 millions d'euros supplémentaires.¹

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique: « Avec l'appel à projets « entreprises engagées pour la transition écologique », demain, notre pays pourra compter sur ce qu'il a de meilleur : l'esprit de conquête pour une nouvelle économie. Partout en France, ce sont des solutions opérationnelles qui sortent de terre : des matériaux biosourcés, de nouvelles lignes de recyclage ou d'assemblage de vélo, des robots inspectant les réseaux d'eaux, des capteurs de perte d'énergie dans l'industrie ou surveillant l'irrigation, etc. C'est un des acquis majeurs du plan de relance. »

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SELECTIONNES

- **Projet de l'entreprise TEMO** en Pays-de-la-Loire. L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'ADEME pour industrialiser et commercialiser son moteur hors-bord électrique à destination des annexes et des petits bateaux pour remplacer les moteurs conventionnels.
- **Projet de l'entreprise BioIntrant** en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'ADEME pour concevoir et mettre en place un processus de fabrication industriel pour 8 biostimulants. Ces produits permettent d'optimiser et remplacer l'utilisation des intrants phytosanitaires.
- **Projet de l'entreprise Cyclik** en Auvergne-Rhône-Alpes. L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'ADEME pour industrialiser et commercialiser une gamme de vélos électriques avec un cadre en bambou et lin. L'utilisation de matières végétales produites en France permet de réduire les émissions associées à la fabrication du produit.
- **Projet de l'entreprise Vieille Matériau** en Bourgogne-Franche-Comté. L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'ADEME pour commercialiser un béton écologique en chanvre qui présente de nombreux avantages, notamment en termes d'isolation thermique, en plus d'un faible impact environnemental.
- **Projet de l'entreprise Spareka en Bourgogne-Franche-Comté**. L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'ADEME pour aider les particuliers à réparer leurs appareils. La réparation des produits permet d'allonger leur durée de vie et donc de réduire notre empreinte environnementale.

¹ Ce budget complémentaire s'inscrit dans l'enveloppe globale dédiée aux PME dans le cadre du Plan de Relance opéré par l'ADEME de 45M€.

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)